

# AREN

1999 - 2009 10 ans déjà!

ASSOCIATION DES RESIDENTS ECONOMIQUES NÎMOIS DES Z.U.S  
Siège social et permanence : MAISON DES INITIATIVES  
Parc Kennedy – Bât C – 285, rue Gilles Roberval – 30900 NÎMES  
Tél. 04 66 23 55 26 – Fax 04 66 02 42 32  
Site : [www.aren-zfu.org](http://www.aren-zfu.org) - Courriel : [arenzfu@aliceadsl.fr](mailto:arenzfu@aliceadsl.fr)

## ***Les entrepreneurs des ZFU prennent leur destinée en main.***

Le décret n°2009-273 du 10 mars 2009 avait confirmé le projet de loi de finance 2009 en réduisant considérablement les exonérations de charges sociales patronales du dispositif ZFU pour les salaires supérieurs à 140% du SMIC.

Le 11 mai 2009, Monsieur Dominique TURPIN, entrepreneur de la ZFU de Toulouse, a lancé une procédure avec un cabinet d'avocats spécialisés, en déposant un mémoire auprès du Conseil d'Etat pour l'annulation du décret. Cet adhérent de la Fédération Nationale des Associations d'Entrepreneurs en ZUS a ouvert la voie de la contestation directe. C'est ainsi que les entrepreneurs doivent manifester leur refus.

La FNAE-ZUS et l'association AREN soutiennent et encouragent cette action. Dans un communiqué de presse, le président Jacques MURA invite toutes les entreprises des quartiers à se mobiliser pour faire valoir leurs droits.

La Fédération a mis en ligne une pétition de soutien à notre collègue entrepreneur accessible via le site Internet de la FNAE-ZUS dans la rubrique « collectif ZFU/ZUS » ou directement sur la page du manifeste contre l'article 82 du PLF 2009.

*Rejoignez le front du refus.*



[www.fnae-zus.org](http://www.fnae-zus.org)



[www.contre-art82-plf2009.com](http://www.contre-art82-plf2009.com)